



N°05
23/06/2021

Bulletin disponible sur les sites CRA : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>
et sur les sites des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr
Grand-Est : Abonnement aux BSV

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Animateurs filière

Jessica Rodriguez
FREDON
Nouvelle-Aquitaine
jessica.rodriguez@fredon-na.fr

Thomas LUX
CT2F
Thomas.lux@ct2f.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal National Tabac N°05
du 23/06/2021 »*



Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : en majorité au stade de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105) et au stade choux juste avant montaison (BBCH 2090).

Observations parasitaires

- **Olpidium** : la pression est en baisse depuis quelques BSV.
- **Mildiou** : légèrement présent sur un secteur.
- **Viroses** : premières apparitions sur deux secteurs.
- **Limaces** : pression en baisse.
- **Taupins** : en pleine progression, retrouvés sur de nombreux secteurs. Restez vigilants.
- **Pucerons** : un peu moins de foyers, pression modérée.
- **Noctuelles terricoles** : continue sa progression.
- **Corbeaux** : quelques traces de leur passage.
- **Tipules** : premières apparitions sur quelques secteurs.

Adventices

Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon, segetum** : quelques captures pour deux parcelles de référence sur un secteur.

Informations

- **Auxiliaires** : signalements de coccinelles, syrphes et chrysopes.

Stade de la culture

• Parcelles de référence

Les parcelles de référence du Loivre (51), de Sanvensa (12) de Coise (73) et de Lapeyrouse-Mornay (26) sont au stade de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105). Seul le secteur d'Amuré (79) est au stade début de montaison (BBCH 3000). En grande majorité, les parcelles sont au stade choux juste avant montaison (BBCH 2090).

Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- Puch-d'Agenais (47)
- Proissans (24)
- Saint-Ignat (63)
- Castetpugon (64)
- Fontaines (85)
- Cuzorn (47)
- Griesheim-sur-Souffel (67)

D'une manière générale, l'ensemble des plants sont sains avec une bonne reprise. On note des attaques de taupins en mai qui ont retardé la croissance des tabacs pour la parcelle de Cuzorn (47). On observe quelques orages violents qui ont fait stagner quelques zones de plantations, mais malgré tout la parcelle d'Amuré (79) reste homogène au stade pré-buttagage. Ces orages parfois violents ont résulté des dégâts de ravinement, de grêle et de stagnation d'eau notamment pour les zones de Fontaines (85), Tarbes (65) et de Pujo (65). Les adventices sont toujours omniprésentes dans de nombreux secteurs, surtout dans les zones de Fontaines (85) et de Loivre (51) où l'on observe quelques ray-grass et du vulpin.



Ravinement dû aux orages
(Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)



Tabac avant montaison (Crédit Photo : à gauche/centre N. BARRET et à droite D. SAUREL – TGA)

• Parcelles tour de plaine

Pour les plantations en tour de plaine les deux stades principaux sont ; le stade choux juste avant montaison (BBCH 2090) suivi du stade de production de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105). Le stade de production de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105) est observé sur les secteurs suivants :

- Beaurepaire (38)
- Thuret (63)
- Hochfelden (67)
- Sanvensa (12)
- Saint-Pierre-d'Eyraud (24)

Le stade choux juste avant montaison (BBCH 2090) est observé sur les secteurs suivants :

- Beauville (47)
- Chemillé (49)
- Vivonne (86)
- Blaignac (33)
- Pujo (65)
- Saint-Memmie (51)

En grande majorité, les plants sont sains avec une bonne reprise suite à un temps favorablement chaud et humide. Pour les secteurs de Vivonne (86) et de Beauville (47), on note toutefois des dégâts de vers gris et de taupins présents sur de nombreuses parcelles. Quelques excès d'eau et les premiers cas de mildiou ont été observés sur la parcelle de Chemillé (49), non traitée. Sur la zone de Sanvensa (12), la reprise des adventices a entraîné un binage. Malgré des conditions orageuses sur ce secteur, on ne note pas de sinistres.



Binage en cours (à gauche) - (Crédit Photo : D. SAUREL - TGA), grêle sur tabac Burley le 20 juin (au milieu) et sur la zone de Tarbes (à droite) - (Crédit Photo : N. BARRET et O. VIGOUROUX - TGA)

Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 12 parcelles de références et sur l'équivalent de plants pour 1106 ha plantés pour les tours de plaine.

Observations parasitaires

Maladies

- **Brûlure racinaire *Olpidium brassicae***

Situation sur le terrain

Pour les tours de plaine, l'*Olpidium brassicae* est en fin de progression et n'a été observé que sur deux secteurs, à Sanvensa (12) où il est présent sur 2 ha ainsi qu'à Saint-Pierre-d'Eyraud (24) avec des dégâts de moins de 20% sur 2 ha et une fréquence d'attaque de plus de 20% sur 3 ha.

Rangée du centre plus faible à cause de l'olpidium
(Crédit Photo : D. SAUREL - TGA)



- **Pourriture grise *Botrytis cinerea***

Situation sur le terrain

En parcelles de références il est moins présent, de l'ordre de 1% dans la zone du Loivre (51). Pour les parcelles en tour de plaine, il est noté sur 1 ha pour la zone de Sanvensa (12). On l'observe sur 91 ha pour le secteur de Saint-Memmie (51) et sur 5 ha pour le secteur de Beaurepaire (38).



- **Les Viroses AMV CMV TMV et PVY**

Situation sur le terrain

En parcelle de références on observe des viroses de l'ordre de 1% sur le secteur de Saint-Ignat (63). Apparition des premières viroses en tour de plaine sur 3 ha pour le secteur de Thuret (63) et sur 1 ha pour le secteur de Sanvensa (12).

Virose AMV (Crédit Photo : D. SAUREL - TGA)

Evaluation du risque :

Quelques parcelles sont touchées par les viroses. **Le risque est en développement pour l'instant**, restez vigilants car celles-ci affectent les tabacs en plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus et une lutte contre les pucerons.

- **Mildiou**

Situation sur le terrain

Le mildiou apparait que sur le secteur de Chemillé (49) pour ce BSV, on note sa présence sur 5 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 3 ha.

Evaluation du risque :

Le temp pluvieux, les irrigations et les fortes chaleurs à venir vont permettre le développement du mildiou et mettre les **parcelles en mode risque**. Surveillez vos parcelles et appliquez les mesures prophylactiques nécessaires.

Astuces :

- Planter du plant sain et choisir les variétés les moins sensibles
- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum
- Détruire les plants dès la fin des prélèvements pour la plantation et les repousses après récolte afin d'éviter la multiplication de la maladie.

Observations bio-agresseurs

Ravageurs

- **Limaces et escargots**

Situation sur le terrain

En parcelle de référence, on les signale de l'ordre de 1% sur le secteur de Sanvensa (12). Pour les parcelles en tour de plaine on remarque sa faible présence sur 1 hectare pour le secteur de Sanvensa (12). Sur 17 ha, les limaces sont toujours présentes pour la zone de Hochfelden (67).



- **Punaises *Heteroptera spp***

Situation sur le terrain

En parcelle de référence, on signale des **punaises** sur deux secteurs, celui d'Amuré (79) et de Fontaines (85).

Pour les parcelles de tour de plaine de Sanvensa (12), Thuret (63) et Chemillé (49), on observe la présence de punaises allant de 3 à 5 ha. Dans la parcelle de Vivonne (86), on note des traces sur 11 ha. Ce bio-agresseur est également présent sur la parcelle de Hochfelden (67) où on le signale sur 10 ha.

Punaise plate sur feuille de tabac

(Crédit Photo : S. MOTHAIIS – CT2F)

- **Taupins *Agriotes sordidus***

Situation sur le terrain

On note la présence de taupins sur un ensemble de parcelles de référence comme Armuré (79), Fontaines (85), et le Loivre (51). Quelques dégâts sont signalés d'une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur le secteur de Saint-Ignat (63).

En tour de plaine sur les surfaces plantées, on observe ce bio-agresseur sur 2 ha pour les secteurs de Beaurepaire (38) et de Pujo (65) ainsi que sur 16 ha pour le secteur de Vivonne (86). Pour le secteur de Saint-Memmie (51) sur 10 ha, on signale ses dégâts supérieurs à 20 % sur 9 ha. On note une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 2 ha pour les zones de Sanvensa (12) et Thuret (63). Cette même fréquence d'attaque de taupins est observée à Beauville (47) sur 15 ha. Pour le secteur de Hochfelden (67), on signale des dégâts de plus de 20% sur 15 ha.

Dégâts de taupins

(Crédit Photo : S. SEGUIN – Périgord Tabac)

Evaluation du risque :

Attention le temps frais et humide ne permet pas une pousse rapide des plants de tabac, favorisant ainsi les attaques de ce bio-agresseur.



• Pucerons *Myzus persicae*

Situation sur le terrain

Quelques secteurs ont observé des pucerons en parcelle de référence dont Fontaines (85) et Amuré (79) de l'ordre de 3 % ainsi que Sanvensa (12) de l'ordre de 5 %. Sur le secteur du Loivre (51), ils sont très présents de l'ordre de 15 %.

En progression en tour de plaine, les pucerons continuent leur développement sur 6 ha dans plusieurs secteurs dont Sanvensa (12), Chemillé (49) et Vivonne (86). On observe leur présence sur 2 ha à 5 ha pour les secteurs de Pujo (65), Thuret (63) et Beaurepaire (38). Pour le secteur de Hochfelden (67), on note sa présence sur 38 ha. Et 54 ha pour la zone de Saint-Memmie (51) ils font des dégâts de moins de 20 % sur 48 ha.

Evaluation du risque :

La pression des pucerons sur les plantations a continué de progresser depuis le dernier BSV. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.



Pucerons ailés sur feuille de tabac
(Crédit Photo : N. BARRET – TGA)

Astuces :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont des observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour et surtout apprendre à les reconnaître et les protéger.

• Noctuelles terricoles

Situation sur le terrain

En parcelle de référence, on signale l'apparition de noctuelles terricoles sur Fontaines (85), le Loivre (51) (63) et Armuré (79).

Pour les parcelles en tour de plaine on note la présence de noctuelles terricoles sur 2 ha à 5 ha dans les parcelles de Saint-Pierre-d'Eyraud (24), Pujo (65), Thuret (63) et Sanvensa (12) où l'on signale des dégâts de moins de 20 %. Ce bio-agresseur est également présent sur 10 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 2 ha sur la zone de Beaurepaire (38). Dans la zone de Hochfelden (67), les noctuelles terricoles sont actives sur 11 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Sur 25 ha observés à Chemillé (49), la fréquence d'attaque de ce bio-agresseur est inférieure à 20 % sur 20 ha. Pour Saint-Memmie (51) on les signale sur 40 ha dont 29 ha avec une fréquence d'attaque de 20 %. Elles sont également très présentes sur 45 ha, les dégâts sont inférieurs à 20 % sur 32 ha pour la zone de Vivonne (86).



Vers gris et leurs dégâts sur plant de tabac

(Crédit Photo : à gauche - N. BARRET
et à droite : D. SAUREL - TGA)

- **Corbeaux**

Situation sur le terrain

Sur la parcelle de référence de Fontaines (85) on observe les traces de quelques corbeaux ou corneilles. En parcelle de tour de plaine, seul le secteur de Saint-Memmie (51) possède des dégâts inférieurs de 20 % liés aux corbeaux sur 32 ha.

- **Tipules**

Situation sur le terrain

Première apparition en parcelle de référence pour le secteur du Loivre (51) où l'on observe des traces de tipules de l'ordre de 1 %.

En parcelle de tour de plaine, deux secteurs présentes des symptômes de tipules dont le secteur de Saint-Memmie (51) sur 41 ha et celui de Blaignac (33) sur 5 ha.

Adventices

Situation sur le terrain

A la suite des conditions météorologiques orageuse de ces derniers jours, on signale en parcelle de référence que tous les secteurs possèdent des adventices en grand nombre. Pour Griesheim-sur-Souffel (67) ce sont les chénopodes que l'on retrouve le plus avec moins de 10 plantes au m² et d'amarantes plus rarement observées. Dans le secteur de Saint-Ignat (63), on note de rares morelles noires.



Lisersons (à gauche) et lampourde épineuse, renouées (au centre) et ambrosie à feuille d'armoise sur le Quercy (à droite) près des plants de tabac (Crédit Photos : S. SEGUIN - Perigord Tabac et D. SAUREL - TGA)

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (X : nombre de plantes au m ²)					Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)								
	Loivre (51)	Sanvensa (12)	Amuré (79)	Fontaines (85)	Proissans (24)	Blaignac (33)	Vivonne (86)	Hochfelden (67)	Saint-Memmie (51)	Chemillé (49)	Thuret (63)	Beauville (47)	Sanvensa (12)	Saint-Pierre-Eyraud (24)
Adventices tte espèces							65		1	42				
Ambroisie							38						1	
Amarante	1>X<10	X<1	1>X<10	X<1		10	25		1	16	9		1	6
Chardons							16		1	5	2		1	
Chénopode	1>X<10	X<1	X<1	1>X<10		5	50	90	1	28	5		1	
Datura				X<1			16			6			1	4.5
Lisersons			5%				25		1	16	10	10	1	6
Mercuriale	X<1		1>X<10	1>X<10			16		1	28	3			
Morelle noire		X<1		1>X<10		15	32			16		15	1	2.5
Panic					X<1	20	28		1	5		4	1	
Renouée			1>X<10	1>X<10		15	16		1	28			1	
Sétaire												1		
Graminées	Présence		Présence	Présence			40		1	12		20		
A.Dicotylédones					Présence		45			16		50	1	

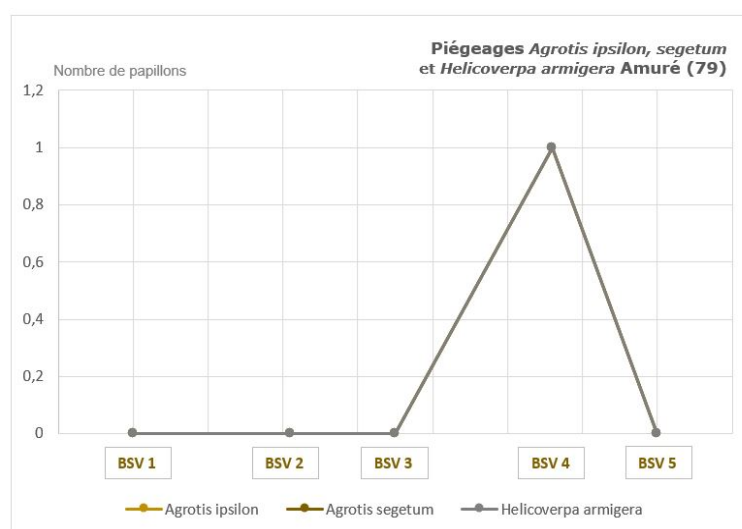
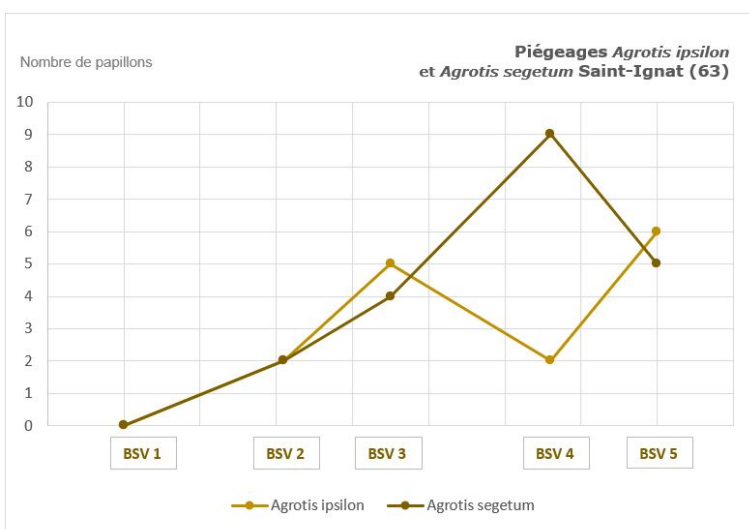
Réseau de piégeage

Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage on signale six captures de papillons *d'Agrotis ipsilon* dans le secteur de Saint-Ignat (63). Pour les relevés d'*Agrotis segetum*, on observe cinq captures sur Saint-Ignat (63).

Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement. Mettre en place une gestion de risques liés aux noctuelles terricoles.



Autres informations

• Auxiliaires

Situation sur le terrain

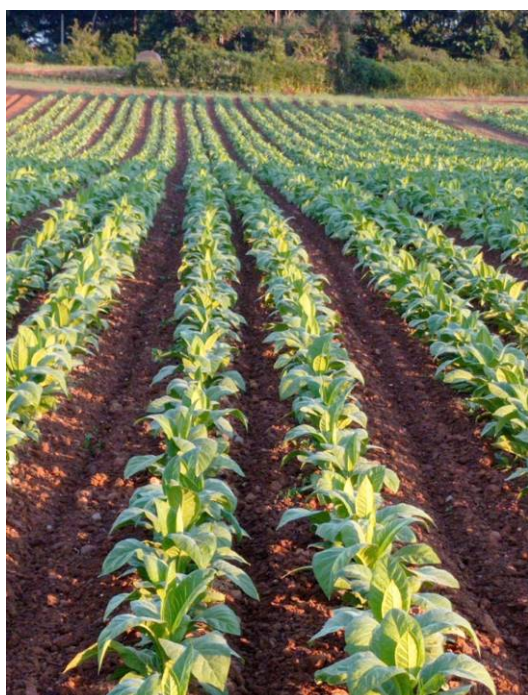
En parcelle de référence apparition de syrphes et chrysopes de l'ordre de 2 % à 5 % pour les secteurs de Sanvensa (12), Amuré (79) et Fontaines (85). On observe également quelques coccinelles de l'ordre de 2% sur le Loivre (51) atteignant 5 % sur Amuré (79) et Fontaines (85).

Pour les parcelles en tour de plaine, les coccinelles sont présentes sur 1.5 ha pour le secteur de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et sur 1 ha pour le secteur de Sanvensa (12). On les remarque aussi en grand nombre sur 51 ha pour la zone de Saint-Memmie (51) et sur 28 ha pour Vivonne (86). Pour deux secteurs elles sont présentes sur 5 ha à Pujo (65) et Beaurepaire (38) dont 5 ha où elles sont très actives.

Pour le secteur de Sanvensa (12) on note également la présence de quelques syrphes sur 2 ha et de chrysopes sur 3 ha. Dans la zone de Beaurepaire (38) on aperçoit également des syrphes sur 10 ha. D'autres auxiliaires non identifiées ont une action positive sur 20 ha pour le secteur de Beauville (47).



Coccinelle sur feuilles de tabacs
(Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)



Tabac poussant de Virginie dans la zone de Trie-sur-Baise (65)
(Crédit Photo : O. VIGOUROUX – TGA)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Coopérative CT2F - Oxyane

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Les Chambres Régionales d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".